

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1015

présenté par

Mme Bonnivard, Mme Dalloz, M. Forissier, Mme Anthoine, Mme Petex-Levet, Mme Louwagie, Mme Serre, M. Di Filippo, M. Fabrice Brun, M. Brigand, M. Descoeur, M. Seitlinger, M. Hetzel, M. Portier, Mme Tabarot, M. Dubois et M. Vermorel-Marques

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

À l'intitulé de la première partie, substituer aux mots :

« aux recettes et à l'équilibre »

les mots :

« au rééquilibrage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le nombre de départs à la retraite excède celui des entrées sur le marché du travail en raison du vieillissement de la population

Des rééquilibrages doivent être effectués afin de pouvoir conserver notre système de retraites.